



1, route de l'Hermitage  
F - 27220 LA BOISSIÈRE  
Tél./Fax : 02 32 36 01 17  
Mail : mairie-laboissiere@wanadoo.fr  
www.laboissiere-eure.fr

Membres du conseil municipal

La Boissière 12 septembre 2024

Cher(e)s collègues et ami(e)s,

Vous êtes invité(e)s à assister à la réunion du conseil municipal le :

**SAMEDI 21 septembre 2024**

**A 9 heures 30**

**EN MAIRIE DE LA BOISSIERE- SALLE DU CONSEIL**

**ORDRE DU JOUR**

- Appel des élus,
- désignation d'une secrétaire ou d'un secrétaire de séance,
- Informations dont : fin du bail avec la locataire de l'appartement du 1<sup>er</sup> étage, adhésion au compte financier unique (CFU), mise à la disposition d'une clé USB sur les archives concernant la commune, appel à projets du SIEGE,
- Délibération 1 : complémentaire prévoyance au profit des employés municipaux (choix de la labellisation ou d'un contrat d'assurance, fixation financière de la commune, effet obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2025,
- Délibération 2 : autorisation donnée au maire de conclure un nouveau bail pour l'appartement du 1<sup>er</sup> étage après accomplissement des travaux nécessaires, fixation du loyer,
- Délibération 3 : renouvellement éventuel de la subvention « transports scolaires maternelles et primaires », fixation du montant,
- Délibération 4 : création d'un groupe de travail PLU composé de membres du conseil et d'habitants intéressés (certains se sont déjà manifestés),
- Délibération 5 : PLU, prise en compte des remarques de la DDTM (Direction Départementales des Territoires et de la Mer) avec l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050 et une concertation avec la population,
- Délibération 6 : mise à la disposition des habitants d'un tennis privé le mercredi, définition de la participation de la commune à l'entretien,
- Questions diverses.

Je compte vivement sur votre présence et je vous prie de croire, cher(e)s collègues en l'expression de mes sentiments amicaux

Le maire Michel Patez



.....  
POUVOIR

Je soussigné (e).....

donne pouvoir à .....

de me représenter à la réunion du conseil municipal du 21 septembre 2024

de prendre part à toutes les délibérations

d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Bon pour pouvoir et signer

Fait à le